

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur. Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE ,
sis Cité Judiciaire, 3 rue Victor Hugo, 95300 PONTOISE

Mardi 9 Mai 2023 à 14h00 - EN UN LOT (Occupé)
à SAINT-PRIX (95390), 3 Rue du Château de la Chasse

Lieudit : chemin de la Procession

**UN PAVILLON sur deux niveaux de 35,80 m² (Locaux annexes 37,42 m²)
avec un jardin comprenant au rez-de-chaussée : Salon/salle à man-
ger, Deux chambres, Salle de bain/WC. Au rez-de-jardin : Véranda
Cuisine , WC, Chaufferie, Chambre/salon, Débarras.**

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS
ET ILE DE FRANCE société civile coopérative à personnel et capital variables régie par le livre V du Code rural, ayant son siège social à PARIS 26 Quai de la Rapée CEDEX 12, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 775 655 615, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat :

Maître Myriam HATEM-LEFEBVRE Avocats associés au Barreau de PARIS 20 Quai de la Mégisserie 75001 PARIS

Qui fait élection de domicile en le Cabinet de :

Maître Paul BUISSON SELARL BUISSON & Associés Avocat au

Barreau de PONTOISE 29, Rue Pierre Butin – BP 26 -95300 PONTOISE

Lequel est constitué à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie-immobilière et leurs suites.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A SAINT-PRIX (VAL-D'OISE) 95390, 3 Rue du Château de la Chasse, Lieudit : chemin de la Procession Cadastre AS n° 161 D'une contenance de 00 ha 10 a 00 ca

UN PAVILLON sur deux niveaux qui se divise comme suit :

Rez-de-jardin : Véranda, Cuisine WC, Chaufferie, Chambre/salon, Débarras

Rez-de-chaussée : Entrée, Salon/salle à manger, Chambre n° 1, Chambre n° 2, Salle de bain/WC, Jardin

MISE A PRIX : 70 000 € (SOIXANTE DIX MILLE EUROS)

(Outre les charges, clauses et conditions du Cahier des Conditions de Vente)

Les enchères ne seront reçues que par le Ministère d'un Avocat du Barreau de PONTOISE.

Conformément aux dispositions de l'article R 322-41 du code des procédures civiles d'exécution, il devra être remis à l'avocat une caution bancaire irrévocable et/ou un chèque de banque à l'ordre du séquestre désigné dans le cahier des conditions de vente représentant 10% du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €. Il faudra également consigner un second chèque de banque à l'ordre de la CARPA du montant des frais préalables.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :

- Au cabinet de Maître Myriam HATEM-LEFEBVRE Avocat ASSOCIE LEFEBVRE-HATEM-LEFEBVRE-Avocat au barreau de PARIS 20 Quai de la Mégisserie 75001 PARIS- Tel: 01.42.33.78.08.
- Au cabinet de Maître Paul BUISSON, SELARL BUISSON & Associés, Avocat au Barreau de PONTOISE, 29, Rue Pierre Butin – BP 26 -95300 PONTOISE
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE - Cité Judiciaire 3 rue Victor Hugo 95300 PONTOISE où le cahier des conditions de vente a été déposé - Sur internet : www.licitor.com
- Visite : le mardi 25 avril 2023 de 9 h à 11h